

LA PLACE DU MARCHÉ DE VEVEY DÉBUTE SA MÉTAMORPHOSE ET RETROUVE SON MARCHÉ BIHEBDOMADAIRE

Mesdames et Messieurs,

Les travaux de démontage de l'arène de la 12ème édition de la Fête des Vignerons vont bon train. Les services de la Ville de Vevey et l'ASR ont pris des mesures afin d'initier le réaménagement de son emblématique place du Marché et assurer le retour de son marché bihebdomadaire le 2 novembre prochain.

Les travaux de démontage de l'arène de la Fête des Vignerons 2019 se déroulent dans de très bonnes conditions et dans les délais impartis permettant ainsi de laisser la place libre pour l'arrivée du cirque Knie le 15 octobre prochain. Après le départ de ce dernier, deux semaines, jusqu'au 2 novembre, seront encore nécessaires pour permettre le retraçage des places de parc et finaliser le côté est de la place pour garantir le retour du marché bihebdomadaire à Vevey. L'association des commerçants du marché de Vevey a décidé, lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 11 septembre, de revenir à Vevey en date du 2 novembre 2019. Aussi, tout sera mis en œuvre par l'Association Sécurité Riviera (ASR) et les services de la Ville afin d'assurer le retour du marché dans les meilleures conditions possibles.

Il est à noter que des travaux seront encore effectifs, par phases, sur le restant de la place. Toutefois, ils n'auront pas d'impacts sur l'emplacement du marché. Les places de stationnement seront restituées en fonction de l'avancée des travaux. La libération de la place du Marché, jusqu'à la plage, est prévue pour Noël 2019 et la réfection du perré historique interviendra entre février et mars 2020 durant les basses eaux.

Concernant le retraçage des places de parc, la Municipalité de Vevey a décidé de faire un pas dans le sens du projet lauréat du concours pour le réaménagement de la place du Marché, dont la mise en œuvre était initialement prévue dès la fin de la Fête des Vignerons. Ce report en raison de l'initiative populaire communale « pour la création d'un parking souterrain » refusée lors du scrutin du 19 mai 2019, a en effet poussé la Municipalité à étudier une configuration transitoire du stationnement sur la place entre la fin de la Fête des Vignerons et le début des travaux de réaménagement.

Cette configuration transitoire de 312 places permettra la mise en conformité du gabarit des cases de stationnement aux normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS, 30 places en moins) et l'augmentation du confort des automobilistes et de la perméabilité piétonne à l'intérieur du parking. Elle libérera aussi de l'espace devant les terrasses à l'Est de la place et devant la Grenette.

Comme mesure d'accompagnement et pour répondre aux besoins de stationnement au centre-ville, des places supplémentaires seront mises à disposition le long de l'avenue Nestlé et dans le quartier de Plan-Dessous. Une offre supplémentaire en place de stationnement temporaire sera organisée lors du marché le samedi.

A noter que les habitants et les visiteurs peuvent déjà profiter de 64 places supplémentaires construites au parking souterrain Manor ainsi que de son ouverture du 24/7. Toutes ces mesures sont compatibles avec le Plan directeur du stationnement, adopté par le Conseil communal le 15 novembre 2018.